



# Evaluation de l'état de conservation des lagunes côtières méditerranéennes : mise en œuvre de la phase test de la méthodologie

Maître d'ouvrage :



Partenaires :



Financier :



**Janvier 2013**

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon  
474 Allée Henri II de Montmorency - 34000 MONTPELLIER  
Tél 04 67 02 21 28 / Fax 04 67 58 42 19 - Courriel : [pole.lagunes.lr@cenlr.org](mailto:pole.lagunes.lr@cenlr.org)

Pour plus d'informations, consultez le site du Pôle-relais lagunes méditerranéennes : [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)



# 1. Présentation de l'opération

## 1.1. Contexte

Dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation au titre de la Directive « Habitats Faune Flore » (DHFF) à l'échelle du site Natura 2000, le Muséum national d'Histoire naturelle élabore depuis 2008 des guides méthodologiques par grands types d'habitats. En 2012, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a contribué à l'élaboration de la méthode concernant l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150-2\* Lagunes côtières méditerranéennes.

## 1.2. Objectifs de l'opération

L'action développée en 2013 s'attachera à :

- tester avec les gestionnaires la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de cet habitat à l'échelle du site Natura 2000 élaborée par le MNHN et à laquelle le Pôle a contribué activement en 2012 ;
- confronter les résultats des tests aux dires d'experts locaux

## 1.3. Les partenaires de l'opération

Le programme **Pôle-relais lagunes méditerranéennes** est piloté par la Tour du Valat et animé en partenariat étroit avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) afin d'être bien représenté dans les trois régions de la façade méditerranéenne française et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, scientifiques, socioprofessionnels).

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes encourage une gestion durable des zones humides méditerranéennes en apportant conseils et connaissances à l'ensemble des acteurs au moyen :

- du transfert de connaissances par le biais d'outils comme le site Internet, la Lettre des lagunes, une base de données bibliographique et annuaire en ligne,
- de l'organisation de séminaires et réunions de travail entre les acteurs,
- de la publication de guides d'articles de vulgarisation,
- d'actions de communication et de sensibilisation.

Référentes : *Sonia Bertrand (CEN L-R), Nathalie Barré (Tour du Valat), Gwenaëlle Baldovini (OEC)*

Le **MNHN**, Muséum national d'Histoire naturelle, en tant que Centre national de référence pour la nature (article L 411-5 du Code de l'environnement), intervient et accompagne l'ensemble du processus de mise en œuvre du réseau Natura 2000 et en assure le suivi technique et scientifique.

Afin de répondre aux engagements de la DHFF, le Ministère en charge de l'Écologie a confié au MNHN la coordination de l'évaluation périodique de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le territoire (annexes I, II, IV et V) au titre des dispositions de l'article 17 de la directive Habitats, Faune, Flore en s'appuyant sur les résultats de la surveillance (article 11). L'évaluation de l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire (annexes I et II) à l'échelle du site revêt deux intérêts principaux : la gestion du site (diagnostiquer l'état, évaluer l'effet des actions entreprises etc.) et la contribution à définir les indicateurs et seuils à suivre dans le cadre d'une surveillance alimentant l'évaluation périodique nationale prévue à l'article 17.

Référents : *Farid Bensettiti (MNHN – habitats terrestres) & Fanny Lepareur (MNHN - habitats marins)*

L'**Etat**, service déconcentré du Ministère en charge de l'écologie, la DREAL, est garant de l'application de la Directive européenne « Habitats » et doit veiller à la mise en œuvre de mesures efficaces de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire.

Référentes : *Nabila Hamza et Nathalie Lamande (DREAL L-R), Anne Alotte (DREAL PACA), Julia Culioli (DREAL Corse)*

## **Opérateurs Natura 2000**

Dans le cadre de leur mission d'élaboration et d'animation du DOCOB, les chargés de mission Natura 2000 des collectivités maîtres d'ouvrage mettent en œuvre les objectifs prescrits par les DOCOBs, notamment dans le domaine de la contractualisation, du recours à des expertises scientifiques, de la conduite d'études et d'inventaires qui complètent le cas échéant les études déjà disponibles. C'est d'abord à eux que s'adresse le présent projet, les retours de leurs expériences sont attendus pour contribuer à l'amélioration de la méthode d'évaluation et de suivi.

### **Experts scientifiques et techniques**

Les experts scientifiques et techniques sollicités pour la 1ère phase d'élaboration de la méthode en 2012 seront à nouveau mobilisés pour ce projet.

## **2. Coordination de l'opération**

### **2.1. Durée du projet**

Le projet se déroule sur 10 mois, de mars 2013 à décembre 2013.

### **2.2. Rôle des différents partenaires**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est chargé de l'animation du projet. Le CEN L-R est maître d'ouvrage de l'opération. Un stagiaire sera affecté à l'opération. La Tour du Valat et l'OEC sont partenaires associés dans le cadre de leur programme d'action du Pôle lagunes et font le relais dans leur région respective.

Les services de l'Etat (DREAL) pilotent l'action et veillent à son bon déroulement.

Le MNHN interviendra en appui au Pôle-relais, en collaborant sur différents points : cadre méthodologique général, participation aux groupes de travail, analyse des résultats, , co-encadrement du stagiaire pour une phase de test sur un site. Le MNHN assurera également une cohérence avec la méthodologie pour les marais atlantiques. La mise à jour du guide méthodologique national relève de la compétence du MNHN.

L'ensemble des partenaires techniques et scientifiques (CEN L-R, Tour du Valat, OEC, DREAL, MNHN, opérateurs Natura 2000, experts) constitue le groupe de travail et apportent leur expertise et expérience en matière de connaissance de l'habitat Lagune côtière\* et d'évaluation de son état de conservation. Des partenaires concernés par des projets connexes pourront être associés au groupe de travail.

## **3. Déroulement de l'opération**

L'action se déroulera en 3 volets :

### **VOLET 1 :**

Animation du groupe de travail gestionnaires-experts-DREAL-MNHN.

Le groupe de travail s'emploiera à définir le cadre méthodologique de travail et à apporter son expertise pour analyser les résultats sur les points suivants de la méthode : état de référence (seuils proposés), critères/indicateurs (pertinence et faisabilité), protocole de mesures/observations (faisabilité et pertinence statistique), système de notation (choix des dégressivités et notation finale).

Le groupe de travail échangera par méls et se réunira 2 fois :

- 1ère pour présenter les résultats et discuter des analyses à réaliser,
- 2ème pour présenter les résultats d'analyses et discuter des éventuelles modifications.

### **VOLET 2 :**

Test terrain du jeu d'indicateurs (avec données déjà existantes + récolte de données complémentaires). Le test sera effectué en lien avec le (ou les) gestionnaire(s) du (ou des) site(s) choisi(s) et les résultats des tests seront confrontés aux dires d'experts locaux.

Des sites tests (une dizaine) seront sélectionnés principalement en région Languedoc-Roussillon et selon le besoin d'échantillonnage en PACA, sur la base de la typologie des lagunes adoptée en 2012.

**VOLET 3 :**

Synthèse et analyse des résultats. Le traitement des données sera réalisé conjointement par le MNHN et le stagiaire. Restitution sous forme d'un rapport d'étude. Ce rapport servira de base au MNHN pour la modification éventuelle du guide méthodologique sur l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat «Lagunes côtières». Il proposera des pistes d'amélioration de la méthode sur les points suivants : état de référence (seuils proposés), critères/indicateurs (pertinence et faisabilité), protocole de mesures/observations (faisabilité et pertinence statistique), système de notation (choix des dégressivités et notation finale).

**4. Calendrier prévisionnel**

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.
Animation du groupe de travail									
Test méthode et confrontation experts									
Synthèse, Analyse des résultats									
Rédaction rapport, Restitution									